

## Questions orales

● (1445)

[Français]

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Je désire poser une question complémentaire. Le ministre réalise-t-il qu'en faisant du revenu familial une condition d'accès à l'assurance-chômage, les premières victimes de sa réforme seront les femmes, en les ramenant à une dépendance financière inacceptable envers leur conjoint?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que la députée devrait examiner de plus près le document technique qui a été présenté car elle y trouvera les explications voulues.

Le document indique que selon la proposition visant à créer un système à deux paliers, 70 p. 100 des prestataires d'assurance-chômage ne seraient visés d'aucune façon et que ceux qui reçoivent des prestations de base seraient essentiellement assujettis à la même formule. Seules les personnes qui touchent des prestations d'assurance-chômage chaque année seraient visées.

La différence est importante. En fait, 40 p. 100 des prestataires de l'assurance-chômage avaient et continuent d'avoir fréquemment recours à l'assurance-chômage, de sorte que le programme n'est plus une forme d'assurance, mais un programme de protection du revenu. Les prestations répondent peut-être à un besoin authentique, mais elles ne correspondent plus au principe fondamental de l'assurance. L'assurance-chômage est devenue un programme de protection du revenu et, comme la députée le sait sans doute, chaque programme de ce genre comporte des critères qui font en sorte que les bien nantis, ceux qui ont beaucoup d'argent, ne puissent pas avoir indûment recours au système.

Voilà tout simplement la proposition que nous soumettons à l'opinion des Canadiens et j'aimerais savoir ce qu'en pense la députée.

\* \* \*

[Français]

#### LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

**M. Martin Cauchon (Outremont, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du Développement des ressources humaines. Toutes sortes d'informations erronées circulent au sujet de la réforme des programmes sociaux, donc du Livre vert, qui soit dit en passant, est un document de discussion. Il y a des gens qui disent que le gouvernement fédéral veut couper jusqu'à 2,3 milliards de dollars de contribution à l'enseignement postsecondaire. Il y a même des gens qui disent que le gouvernement fédéral a des visées centralisatrices au niveau des programmes de prêts aux étudiants.

Est-ce que le ministre responsable du Développement des ressources humaines peut rétablir les faits sur ces questions?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, il est certainement vrai que de fausses rumeurs circulent, particulièrement dans les publications par les députés de l'autre côté de la Chambre, sur les changements que nous allons apporter au système d'éducation postsecondaire.

Premièrement, on ne veut pas couper l'aide fédérale, on veut l'investir. Comme je l'ai dit plus tôt, si on continue avec le statu quo, il y aura 61 milliards de dollars dépensés pour l'éducation. Mais, si on adopte les propositions fédérales, la combinaison de transferts de points d'impôts et des prêts produira 70 milliards de dollars pour cette période, une augmentation de 10 milliards de dollars pour les fonds d'éducation au Canada.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES CLINIQUES PRIVÉES

**M. Grant Hill (Macleod, Réf.):** Monsieur le Président, la ministre de la Santé a invité les cliniques privées de l'Alberta à une bataille rangée. Le ministre albertain de la Santé m'a autorisé à réfuter ces allégations. Quand la ministre propose-t-elle que ce débat ait lieu?

**L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, il s'agit d'une question très sérieuse. Contrairement à ce que le Parti réformiste veut nous faire croire, il n'y a pas de solution miracle.

Je me suis penchée ces derniers mois sur certains problèmes graves et sur les moyens de veiller à ce que les Canadiens aient accès au type de soins dont ils ont besoin au moment opportun, à ce que nous ne créions pas un système qui avantage les riches et les nantis au détriment des malades et du Canadien moyen.

**M. Grant Hill (Macleod, Réf.):** Monsieur le Président, je propose que nous en discutons dès aujourd'hui, dans le couloir. Pas le temps? Alors, nous pourrions le faire dans le cadre de l'émission «Newsworld». Pas prêts? Pourquoi pas, dans ce cas, dans le bureau de la ministre, avec tous ses fonctionnaires. . .

**Des voix:** Oh, oh!

● (1450)

**Le Président:** Heureusement que nous avons déposé nos armes à la porte aujourd'hui. Si le député de Macleod veut bien poser sa question.

**M. Hill (Macleod):** Elle est simple. La ministre de la Santé a-t-elle peur de discuter avec moi de la question des cliniques privées?

**L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, voici un an que je parle de questions de santé à la Chambre. Je n'ai pas peur d'en discuter avec qui que ce soit dans ce pays.

Je sais exactement où veulent en venir les députés réformistes. Ce n'est ni la politique de ce gouvernement, ni la mienne.